

**ÉTABLISSEMENT :
COLLÈGE LES OLIVIERS
30 000 NÎMES
Tél. : 04.66.84.83.61**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° de la séance : 6

En date du : Jeudi 29 juin 2023

Transmis le : Lundi 3 juillet 2023

Nature de la séance : ordinaire / ~~extraordinaire~~

à 18H

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Directeur Académique des services de l'Education Nationale du GARD

Monsieur le Président du Conseil départemental

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Présidence : Mohamed BOUTA

Secrétaire de séance : Patrice AVIET

Membres absents / excusés : voir page suivante

Nombre de membres présents : 17 en début de séance Quorum: 16

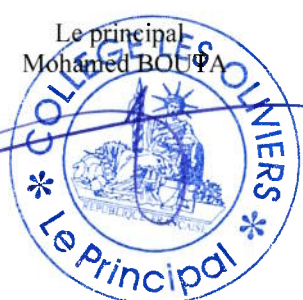
Ordre du jour :	Pages PV	Pages annexes	Points votés pour
I. CONSEIL D'ADMINISTRATION			
1. Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 11 avril 2023	1		accord
2. Présentation de l'ordre du jour	1		
II. ORGANISATION DE L'EPL			
1. Présentation de la nouvelle 6 ^{ème} rentrée 2023 Organisation pédagogique	2	7 à 11	
2. Présentation du Pacte Enseignant - Modalités	3	12 à 20	motion
3. Bilan de l'Ecole Ouverte – Congés de Printemps 2023 Présentation du projet pour les congés d'été 2023	3		
4. Bilan d'activités pédagogique	5		
5. Bilan d'activité éducative (CESCE)	5		
III. AFFAIRES FINANCIÈRES			
1. DBM pour vote Prélèvement sur fonds de roulement pour du Mobilier de Cuisine et pour du mobilier pour la constitution d'une salle de classe	6	21 à 24	accord
IV. QUESTIONS DIVERSES			
Nombre de pages du procès-verbal : (hors page de garde et émargement) : 6 Pages annexes numérotées 7 à 24			

Signature du Président du Conseil d'Administration et du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance,
Patrice AVIET




Le principal
Mohamed BOUFA

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-06-2023

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

Monsieur le principal ouvre la séance à 18h05.

Les absents excusés sont les personnes indiquées sur la liste d'émargement.

M. AVIET, directeur de la SEGPA, assure les fonctions de secrétaire de séance.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

I – 1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11/04/2023

Le document communiqué aux membres ne suscite aucune observation, il est adopté par le conseil.

Mme Mexmes demande l'accès à l'information assez tôt et souhaiterait tenir en main des documents papier. Elle précise que lors du compte financier elle n'a pas pu suivre car elle n'avait pas eu, comme les autres membres, les documents comptables.

Ordre du jour :

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023
2. Présentation de l'ordre du jour

II. ORGANISATION DE L'EPL

1. Proposition de création d'une option football féminin et d'une option théâtre

III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Compte financier
2. Contrat de maintenance de la cuisine, pour vote
3. Attribution d'un appartement de fonction à un membre de l'Éducation Nationale extérieur à l'établissement

IV. VIE SCOLAIRE

1. Règlement Intérieur du collège

I - 2 Présentation de l'ordre du jour

M. le principal présente l'ordre du jour modifié selon sa proposition.

Adoption du PV de CA du 11/04/2023

Résultat du vote :	Quorum :	17
	Vote pour :	10
	Vote contre :	0
	Abstentions :	7

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-06-2023

II – ORGANISATION DE L'EPL

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 7 à 11

II – 1 Présentation de la nouvelle 6^{ème} rentrée 2023 - Organisation pédagogique

M. Bouta présente le nouveau dispositif à l'aide d'un diaporama qui résume l'organisation de cette nouvelle 6^{ème}.

Il propose de semestrialiser : assurer 1h hebdomadaire en français de septembre à janvier, puis 1h en mathématiques de février à juin.

M. Santucci intervient :

Des soucis graves pour les élèves (les semestres ne sont pas équivalents, ça dépend des années) et pour les enseignants annualiser les emplois du temps, c'est une contrainte lourde, à laquelle nous nous opposons radicalement. Ne pas annualiser, c'est garantir que l'élève aura une année entière.

On ne cesse de claironner la dégradation du service public, des statuts, des conditions de travail.

Il précise que s'il y a désorganisation du système pour les élèves, sur demande ministérielle, c'est le chef d'établissement qui est responsable de la désorganisation retenue.

Il précise que c'est une mauvaise idée de faire venir les Professeurs des Écoles 2h d'affilée. Et de rajouter que toutes les mesures qui tombent, ça démotive et c'est mauvais pour les élèves.

M. Bouta répond que statutairement, on peut faire une heure tous les 15 jours, mais c'est pédagogiquement moins cohérent que de faire un suivi hebdomadaire. On a sauvé la technologie. On a fait des choix (sauver le poste de Mme Abed).

On tient compte des éléments apportés par les professeurs. Il n'y aura pas d'annualisation, je suis dans la construction, la main dans la main.

Mme Mexmes indique que les élèves qui ont des difficultés en maths devront attendre 6 mois pour bénéficier du soutien.

Où est-il noté que les Professeurs des écoles doivent participer au soutien ? Ce n'est pas obligatoire. C'est juste un apport supplémentaire pour un soutien.

19h09 : départ de Mme Henry-Michel.

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-06-2023

II – ORGANISATION DE L'EPL

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 12 à 20

II – 2 Présentation du Pacte Enseignant - Modalités

M. Bouta présente le nouveau dispositif à l'aide d'un diaporama qui résume l'organisation du Pacte Enseignant 53 parts fonctionnelles 53 briques : 22 part fonctionnelles (RCD), 12 parts DF et 19 parts à répartir par le chef d'établissement.

Mme Mexmes : quel plan local de gestion au niveau de l'établissement ? Pour la plénière, il faudra présenter ce plan.

M. Santucci : ce qui domine, c'est la démagogie. Les RCD, fantasmes de la droite en France, ils n'ont que 18h. C'est des feignants ! Je remplace ma propre classe dans ma discipline, dans une autre classe ; je remplace pour une matière que je ne connais pas dans une classe que je ne connais pas. M. Litim remplace en 6^{ème} alors que la technologie est supprimée.

Il n'y a plus de remplaçant, les TZR.

Les Professeurs des Ecoles au collège dans le secondaire, on joue les uns contre les autres.

C'est une Démagogie sur le plan de la rémunération : ce n'est pas une revalorisation ; ce sont des heures supplémentaires, mieux payées mais pas majorées.

Il y a une mise en compétition des enseignants entre eux. Il y a risque de burn-out des enseignants qui prendront des briques.

On a écrit une motion : lecture (document papier). Ça laisse penser que nous sommes interchangeables. Demande de vote : 12 pour, 2 abstentions, 3 contre.

Mme Valentin : si tu as signé le pacte pour une autre mission, tu devras faire des RCD, c'est une priorité.

M. Bahami : les conditions de travail, c'est compliqué, même si le soutien, ça nous intéresse pour nos enfants.

Résultat du vote de la motion :	Quorum :	16
	Vote pour :	12
	Vote contre :	3
	Abstentions :	2

II – ORGANISATION DE L'EPL

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

II – 3 Bilan de l'Ecole Ouverte – Congés de Printemps 2023 et Présentation du projet pour les congés d'été 2023

Présentation par M. Escafit CPE du bilan pour cette deuxième expérience d'Ecole Ouverte des congés de printemps 2023 : Programme

86 élèves présents avec un encadrement de 1 enseignant, 2 CPE, 8 AED, 1 agent, 1 AESH.

Présentation par M. Escafit CPE du projet des congés d'été 2023 : Programme

M. Escafit explique que 100 élèves sont attendus. Pour l'encadrement : 3 enseignants, 9 AED, 2 CPE.

Mme Benoit : quel est le taux d'encadrement par rapport aux colonies de vacances car je constate qu'il y a un très bon encadrement.

M. Nicolas : 1 pour 10, 1 pour 12 ?

Mme Mexmes : qui va laver les sacs de couchage ?

M. Bouta explique que le matériel est transférable aux classes qui auraient un projet de sortie. Selon M. Santucci, on peut s'en réjouir.

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-06-2023

II – ORGANISATION DE L'EPLÉ

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

II – 4 Bilan d'activités pédagogiques

M. Podetti

Projet de parcours cinéma : élèves sélectionnés pour une finale à Paris.

Une centaine d'élèves impliqués.

6^{ème} et 5^{ème} vont 3 fois au cinéma dans l'année + petit film (6h d'animation).

Documentaire autour du handicap.

Les 4^{ème} E (1h de plus à l'Emploi du Temps) : projet passerelle avec le lycée ; projection, construction de film avec les lycéens.

Lien avec l'option cinéma de Philippe Lamour.

Pratique filmique, langage du cinéma, traitement de l'image.

Une scénariste a travaillé avec les 3^{èmes}.

3^{ème} E aux archives départementales.

1 élève a demandé l'option cinéma à Philippe Lamour.

A poursuivre l'an prochain.

Choix des classes selon le hasard. Des élèves frustrés de ne pas pouvoir participer.

Bon retour des parents sur les échos rapportés par les lycéens.

Mme Henry-Michel

L'interface Adage : 3 projets

200 euros et 30 HSE distribués aux porteurs de projets.

Le Pass Culture s'ouvre l'an prochain à tous les élèves de collège.

Chaque enseignant entre les actions dans leurs grandes lignes.

Chaque élève peut retrouver dans Adage son PEAC personnel. Pour l'année 2022-2023, ou pour tout le parcours de l'élève.

Lecture des différents projets.

Pratiquement tous les élèves ont participé à au moins une activité artistique et culturelle.

Domaine artistique (détail), domaine scientifique.

Des expositions qui permettent aux élèves de se questionner.

Liaison avec le lycée / Réalisation de deux portraits à Philippe Lamour.

Les objectifs développés.

Cependant, les projets désorganisent les emplois du temps (un mal pour un bien).

Le financement.

La sortie fait l'objet d'un travail en amont et d'une exploitation en aval.

Les fiches actions permettent d'entrer les données sur Adage.

C.F. : le dossier partagé mis en place par M. Vergobbio, l'Ami du collège

Résidence d'artiste et centre de l'oralité l'an prochain.

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-06-2023

II – ORGANISATION DE L'EPL

Pièce(s) jointe(s) en annexe : Aucune

II – 5 Bilan d'activités éducatives (CESCE)

Mme Bongiovanni : les actions dans les 4 axes.

- Santé
- Citoyenneté : volet sur Internet et les réseaux à développer l'an prochain.
- Prévention Sécurité routière
- Parentalité : 2 cafés parents ont eu lieu.

Proposition de monter une classe de foot (féminin) par M. Nicolas.

Mme Valentin : Bilan EASI / FSE

35 élèves y ont participé. Un travail réalisé autour des sciences avec le 1^{er} degré et avec l'université.

Mme Valentin : Bilan FSE : Adhésion : 1 euro symbolique.

Mme Chassary : à quel moment les parents sont sollicités ? Si on proposait l'adhésion dans le dossier de réinscription ou d'inscription, avec des exemples d'actions menées avec les cotisations FSE.

Pendant 10 ans, le FSE a donné 1000 euros au CDI.

Le fonds social peut intervenir pour l'adhésion.

M. Litim : Bilan BIA : 7 admis cette année dont 1 mention B et une mention AB.

Par rapport à Jules Verne, c'est le même score.

Remerciements à M. Litim qui a tenu cette section avec passion.

M. Escafit : bilan vie scolaire

C.f. document projeté.

3 mi-temps AED pour l'an prochain.

Réflexion sur le traitement des carnets de liaison ; à faire selon M. Santucci avant la prérentrée.

Nombre d'absences non justifiées préoccupant.

M. Aviet : bilan orientation 2023

Une structure unique dans l'éducation nationale, qui donne plus à ceux qui ont davantage de besoins :

62 élèves ; des classes de **16 élèves**.

Une **équipe pluri-catégorielle**, de 16 enseignants : 5 PE (4 TP) dont un directeur, 2 PLP, 9 PLC.

Une réunion hebdomadaire de **coordination – synthèse**.

Des projets individuels de formation et d'orientation construit en 4 ans avec les élèves et leurs parents, vers la **voie professionnelle**.

Inclusion dans un **établissement attentif aux besoins éducatifs particuliers**.

2022-2023 : des vœux plus nombreux et répartis sur un plus large secteur géographique

15 vœux de recensement (13 en apprentissage ; 2 en établissement privé), **54 vœux de LP**, **0 vœu de LEGT**.

16 formations (14 CAP, 2 2nde Pro et 0 2nde Générale) demandées, réparties sur **11 établissements**, essentiellement sur **3 LP nîmois, Voltaire, Darboux et Mistral**).

A l'issue du **tour principal -Affelnet Lycée**, sur **17 élèves** :

15 élèves sont **affectés en LP**, dont 9 sur un vœu de rang 1, 5 sur un vœu de rang 2, et 1 vœu de rang 3. Parmi ces 15, **5 élèves** sont en contact avancé avec des entreprises pour un prochain contrat d'apprentissage.

1 élève n'obtient pas de place en LP, et compte sur son seul vœu de recensement.

1 élève présente un **vœu d'orientation sans objet** (apprentissage sans précision de formation).

Le restaurant pédagogique du **vendredi 23 juin** témoigne de la **gratitude des parents d'élèves** à l'égard de la communauté éducative du collège Les Oliviers. En effet, une famille a offert ce jour-là un **buffet dinatoire aux personnels du collège**, qui se sont montrés très sensibles à cette attention.

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-06-2023

III - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 21 à 24

III – 3 DBM pour vote,

Mme Clergue : Nous souhaitons effectuer une DBM pour prélèvement sur fonds de roulement.

Premièrement, le prélèvement serait pour les fluides. En effet nous avons dépensé 30000€ en électricité de Janvier à Mai avec un crédit initial ouvert de 45000€. Et pour le gaz la totalité du crédit annuel de 45000€ a été consommé.

Nous ne souhaitons effectuer un prélèvement sur fonds de roulement de 30000€ pour les fluides (15000€ pour l'électricité et 15000€ pour le gaz.)

Deuxièmement, nous souhaitons équiper le restaurant scolaire d'un salad-bar, d'un robot coupe et d'un rail pour déposer les plateaux devant la table de tri.

A partir de septembre le poste en cuisine de Mme ADAM Nadine n'est pas remplacée, ces équipements nous feront gagner du temps et faciliteront le travail en cuisine de nos agents. De plus cela nous permettra d'inscrire nos élèves dans une démarche éco-citoyenne et de gagner en autonomie. Le montant nécessaire du prélèvement est de 7500€.

Enfin, nous souhaitons renouveler le mobilier de nos élèves avec l'achat de 30 tables et chaises. Nous avons constaté le vieillissement de certains mobiliers. Le montant du prélèvement serait de 4227.58€.

Au total le prélèvement sur fonds de roulement s'élèverait à 41727.58€. Au dernier compte financier notre fonds de roulement était de 89303.03€, après prélèvement il sera de 47575.45€ cela correspond à 67 jours de FDR.

Mme Benoit : fonds de livres exceptionnel, à continuer de faire vivre ; Elle est à ce jour non-remplacée.

M. Litim part à Montpellier, il aura un laboratoire de technologie avec simulateur de vol.

Adoption de la DBM

Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	16
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

La séance est levée à 20h54.

Signatures du Président du conseil d'administration et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Patrice AVIET



Le principal

Mohamed BOUFA

